

familles, leur ancien lieu de résidence et leurs occupations. Le nombre des personnes qui y sont inscrites se chiffre par 141, dont 80 hommes.

Cuyler n'était évidemment pas en bonne intelligence avec Desbarres, de la conduite duquel il se plaignait à Nepean. Les querelles auxquelles on se livra à cette époque n'offrant pas d'intérêt, sauf en ce qu'elles jettent de la lumière sur quelques-unes des causes qui retardèrent le progrès de l'île. Je n'en dirai qu'un mot. Lors de la nomination de Macarmick, qui succéda à Desbarres comme lieutenant-gouverneur, Cuyler fut beaucoup en faveur auprès du nouveau titulaire, et en 1787 il fut nommé conseiller-asseesseur et conseiller exécutif, sans parler de diverses autres charges qui lui furent confiées. Pour une raison ou pour une autre, en 1789, Macarmick suspendit Cuyler de ses fonctions, puis il recommanda que celui-ci fût définitivement destitué et qu'un successeur lui fut nommé. Le Conseil intervint et il s'en suivit une longue enquête sur la conduite de Cuyler. Dans une lettre en date du 18 mai 1790, Macarmick accusa Cuyler d'avoir été insolent à son endroit, mais les autorités impériales ne jugèrent pas la chose assez grave pour justifier sa destitution.

Le 30 août 1790, Macarmick réitéra la même accusation, mais il ajouta qu'il aurait pardonné à Cuyler si ce dernier n'avait pas saisi le Conseil de la question de sa suspension. Cuyler, qui était allé à Londres pour exposer son cas au Conseil Privé, reçut ordre de repartir ; il retourna dans l'île en octobre 1790 et reprit l'exercice de ses charges, mais, selon toute apparence, seulement pour montrer qu'il avait été réintégré malgré les efforts de Macarmick pour lui nuire, car il se démit presque aussitôt de ses diverses fonctions. Il paraît clair qu'il n'aurait pu guère retenir ses charges, surtout son siège au Conseil, pendant que Macarmick était lieutenant-gouverneur, vu que leurs rapports étaient excessivement tendus. Macarmick l'accusa d'avoir publié et mis en circulation une brochure contre son administration, cette brochure contenant, au dire de Macarmick, des accusations très injurieuses pour son caractère. Cuyler, si l'on en croit Macarmick, quitta l'île peu de temps après son retour de Londres et partit pour le Canada, d'où il ne revint pas, comme du moins le font voir les documents allant jusqu'à 1801.

DesBarres, le premier lieutenant-gouverneur, était très érudit, comme le prouvent les ouvrages qu'il a laissés, mais les conseillers, surtout le juge en chef, homme aux vues extrêmes, lui firent faire fausse route, et il fut accusé de s'être arrogé plus de pouvoirs que ne lui en conférait sa commission. Aussi, le capitaine Sawyer, du navire de Sa Majesté *Thisbe* rapporta qu'il avait rencontré un brick chargé de houille, qui déployait une banderole, marque distinctive des navires de la marine royale, en vertu d'une commission qui, au dire de Sawyer, avait été délivrée par DesBarres. Le capitaine du *Thisbe* ordonna que toutes les commissions de ce genre fussent révoquées jusqu'à ce que des instructions eussent été reçues de l'amirauté. Rien dans la correspondance ne montre que DesBarres ait expliqué sa conduite sous ce rapport ni qu'il en ait appelé de l'ordre donné par Sawyer. Comme un seul navire était employé à la fois pour le service provincial, il n'est pas probable que plus d'une commission de cette nature fut délivrée, de sorte que l'ordre du capitaine du *Thisbe* était plutôt une mesure de précaution qu'autre chose.

Comme les provisions pour les soldats et les loyalistes étaient expédiées en même temps au lieutenant-gouverneur, celui-ci, encouragé du reste par le juge en chef, fut porté à croire qu'il avait l'entier contrôle des vivres qui étaient destinés aux troupes et que lui seul pouvait en disposer, opinion qui ne fut pas partagée par le général du